



Madrid, le 29 mai 2025

CIRCULAIRE ICCAT n° 05105 / 2025

OBJET : INSCRIPTION AUX RÉUNIONS DES TROIS GROUPES DE TRAVAIL DE L'ICCAT QUI AURONT LIEU EN JUIN 2025 (EMS, CDS et IMM) (Hybride/Bruxelles, Belgique, 17-20 juin 2025)

Comme suite à la circulaire de l'ICCAT n°03230 du 16 avril 2025, concernant les trois réunions des Groupes de travail de la Commission (EMS, CDS et IMM), qui se tiendront consécutivement au Centre de Conférences Albert Borschette, Salle AB-4A, 4ème étage, Rue Froissart 36, 1049 Bruxelles, Belgique, du 17 au 20 juin 2025, veuillez noter que, comme les réunions se tiendront dans un bâtiment de la Commission européenne, il est essentiel que les CPC envoient au Secrétariat, avant le **2 juin 2025**, une liste des délégués qui participeront aux réunions. Ces informations sont nécessaires pour organiser les réunions, fournir des liens d'accès en ligne et pour que la DGMARE de l'UE puisse accorder l'accès aux participants en personne. **Toute communication tardive de la délégation officielle peut entraîner un retard dans l'accès ou empêcher l'accès des participants aux réunions.** C'est pourquoi tous les participants doivent également s'inscrire aux réunions avant le **2 juin 2025** en utilisant le [formulaire d'inscription en ligne](#) disponible sur la [page web des réunions](#). En outre, veuillez noter que l'accès en personne aux réunions sera géré par un système de sécurité appelé "V-PASS". Par conséquent, le système V-PASS contactera directement les personnes concernées pour leur demander des informations complémentaires concernant leur identité, leur date de naissance, etc., informations qui seront ensuite traitées par l'UE. Les participants sont également invités à **arriver sur le site bien avant le début des réunions**, car ils devront d'abord passer au contrôle de sécurité pour l'enregistrement de leur pièce d'identité.

Les réunions se dérouleront dans un format hybride de 09h00 à 18h00 (heure locale). Veuillez noter que chaque réunion sera immédiatement suivie de la suivante, comme indiqué ci-dessous :

<i>Date</i>	<i>Réunion</i>
17-20 juin	<i>Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)</i>
	<i>Deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)</i>
	<i>18e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)</i>

Les ordres du jour provisoires ont été publiés et les documents supplémentaires seront téléchargés dans les dossiers nextCloud au fur et à mesure qu'ils seront disponibles. Veuillez noter que notre liste de distribution est limitée. C'est pourquoi je vous demanderai de bien vouloir diffuser le présent avis aux délégués susceptibles d'être intéressés. Cet avis sera également publié sur notre [page web des réunions actuelles](#).



Les CPC souhaitant soumettre des documents pour les prochaines réunions sont priées de le faire le plus tôt possible, et au plus tard le **6 juin 2025**, afin de s'assurer qu'ils puissent être traduits et publiés à temps avant le début des réunions.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif

Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

- **Mandataires de la Commission :**

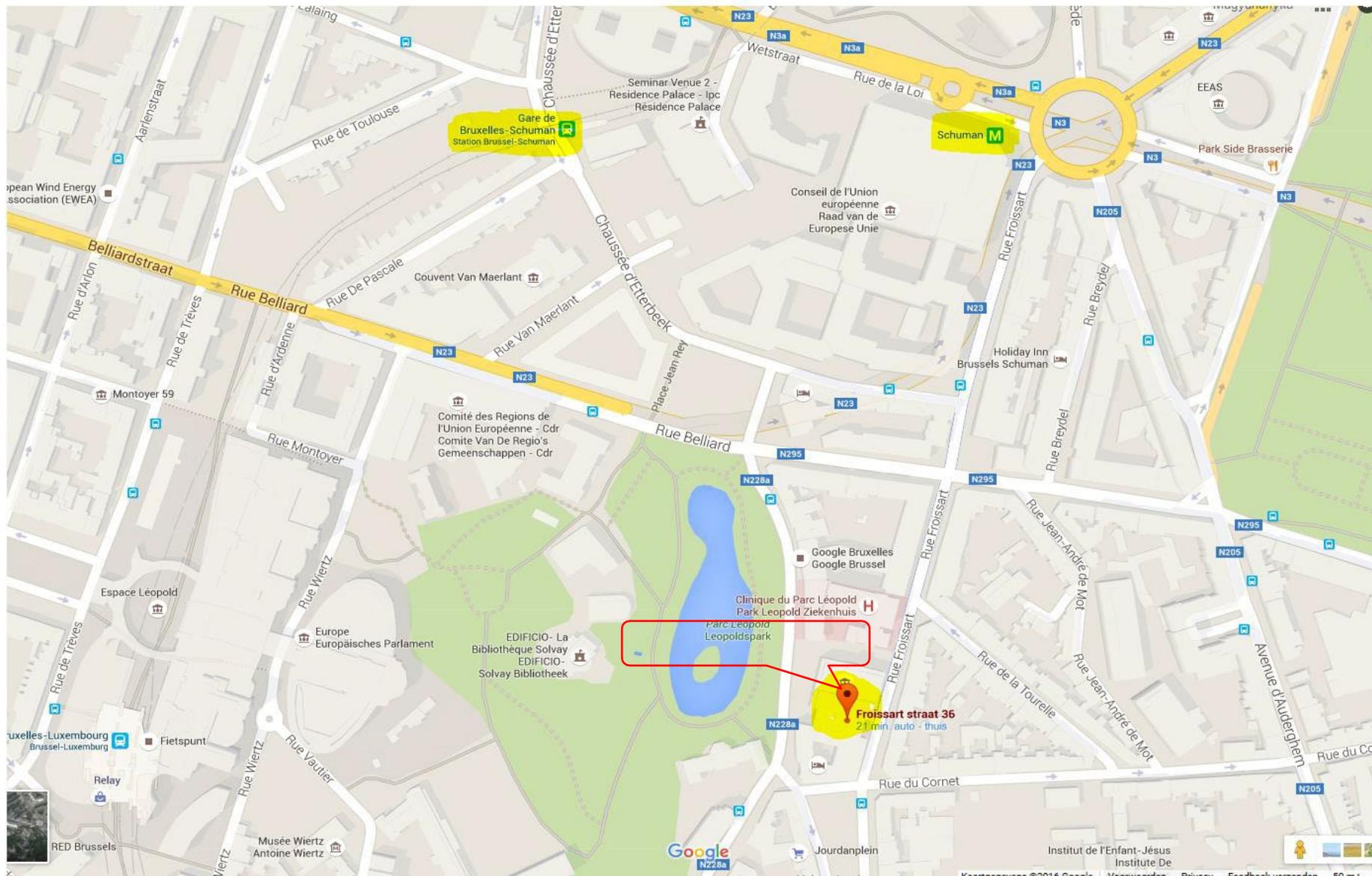
Président de la Commission :	E. Penas Lado	Président du COC :	D. Campbell
Première vice-Présidente :	Z. Driouich	Président du PWG :	N. Ansell
Deuxième vice-Présidente :	R. Chong	Président du STACFAD :	D. Warner-Kramer
Présidents des Sous-commissions 1 à 4			
Président du SCRS:	C. Brown	Vice-Président du SCRS :	L.G. Cardoso

- **Chefs de délégation**
- **Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes**
- **Observateurs**

Pièces jointes : Instructions pour se rendre sur le lieu des réunions.

Instructions pour se rendre sur le lieu de la réunion

Le Centre Albert Borschette est situé à 36, Rue Froissart, Bruxelles. Le moyen le plus simple de se rendre au Centre Albert Borschette est d'aller au métro ou à la gare Schuman et de marcher jusqu'à l'édifice (environ 6 minutes). Voir la carte ci-dessous. Pour se rendre dans le quartier de Schuman, voir les pages 2 et 3.





- M Schuman 15 18
- M 1 5 B 12 21 22 36 60 79
- B 134 136
- Nerviens / Nerviers
- B 22 27 36
- TEC E

Voir détail sur la fiche d'accessibilité
For further details see overleaf

Légende - Key

- ○ Itinéraire cyclable
Cycle route
- P Vélo Parking vélos
Cycle park
- P Auto Parking auto
Car park
- Taxis
- Cambio - Voiture Partagée
Cambio - Carsharing
- Villo! (Bicycle icon)
- Points de vente
Sales points

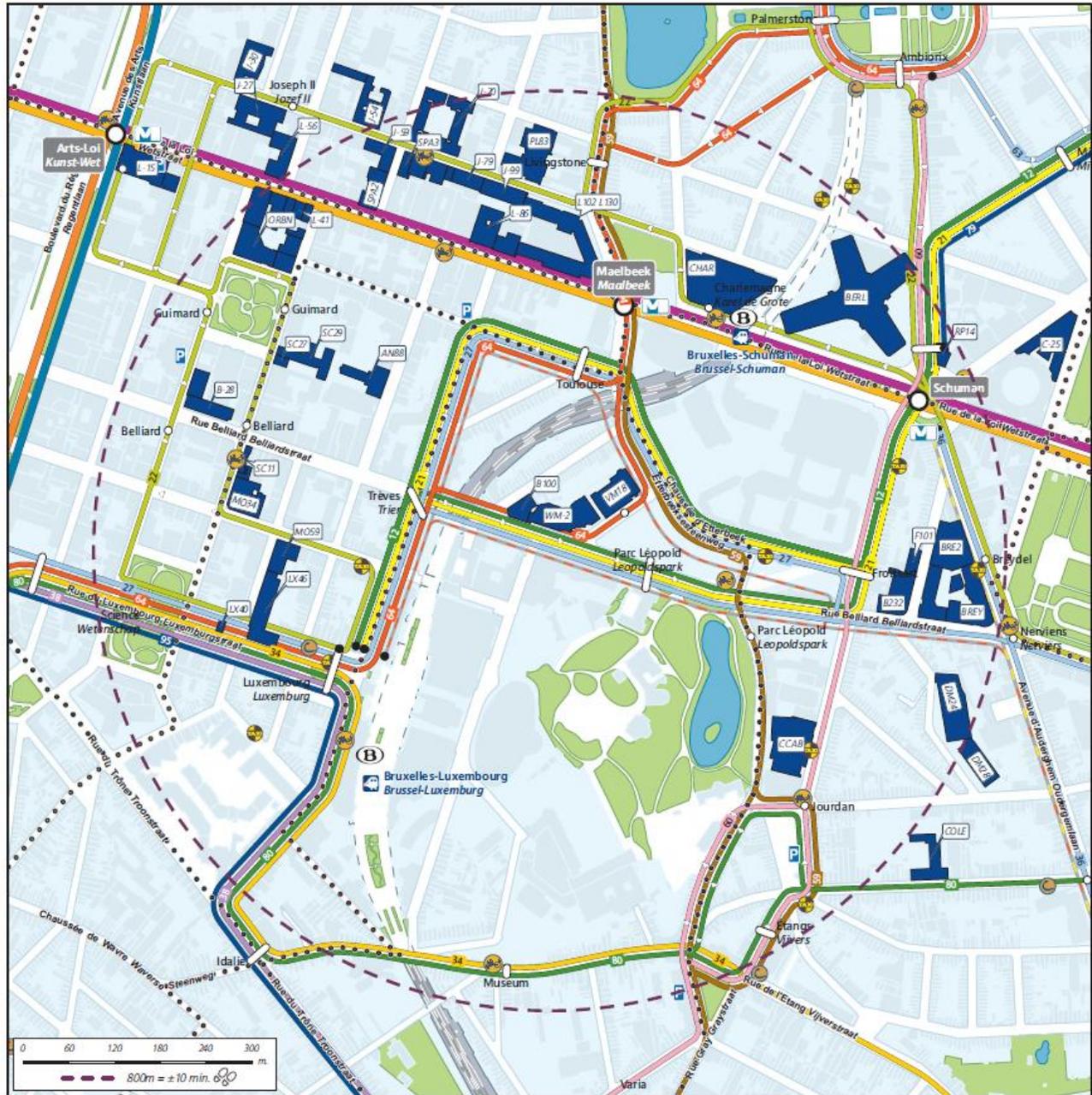


bruxellesmobilité
mobiëlbrussel

Cartographie STIB-DOT
Cartography STIB-DOT

Réalisé avec Brussels UrbISMO
Distribution & Copyright CIRB
Realised with Brussels UrbISMO
Distribution & Copyright CBG

n°04c Edition - 2014.09
Réseau 01.09.2014 Network



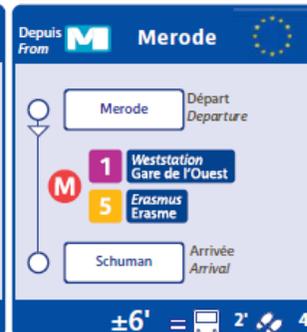
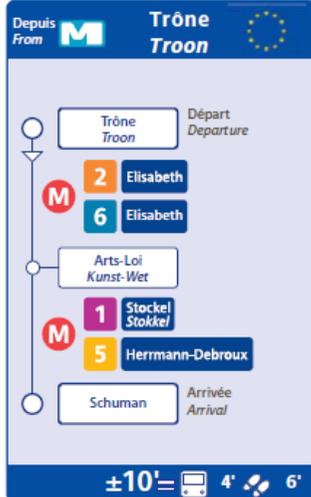
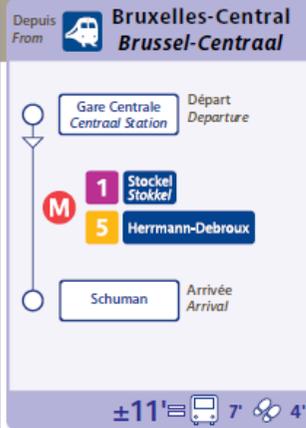
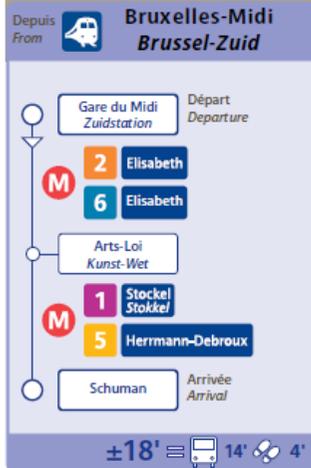
Fiche d'accessibilité
How to get to

COMMISSION EUROPÉENNE
EUROPEAN COMMISSION

EUROPÄISCHE KOMMISSION
EUROPESE COMMISSIE



Jonction ferroviaire Nord-Midi / North-South railway connection



Fréquences / Frequencies

Lignes / Lines		PM	C	PS
Schuman				
M 1	Stokkel - Gare de l'Ouest / Stokkel - Weststation	5	7:30	5
M 5	Erasmus - Herrmann-Debroux / Erasmus - Herrmann-Debroux	5	7:30	5
B 12	Brussels Airport - Luxembourg / Brussels Airport - Luxembourg	10	20	10
Circule du lundi au vendredi, sauf après 20h. / Only operated from Monday to Friday, except after 8 PM.				
B 21	Luxembourg - Brussels Airport / Luxembourg - Brussels Airport	12	15	12
Dessert Brussels Airport du lundi au vendredi après 20 heures et les samedis, dimanches et jours fériés toute la journée. / Serves Brussels Airport from Monday to Friday after 8 PM and on Saturday, Sunday and public holidays during the whole day.				
B 22	Luxembourg - Montgomery / Luxembourg - Montgomery	15	15	15
B 36	Schuman - Konkel	12	15	12
B 60	Ambiorix - Uclé Calvaert / Ambiorix - Ukel Calvaert	10	15	10
B 79	Schuman - Kraainem	12	15	12
Maelbeek / Maalbeek				
B 59	Bordet Station - Hôpital Eterbeek-Ikelles / Bordet Station - Ziekenhuis Eterbeek-Elsene	12	20	12
B 64	Machelen - Porte de Namur / Machelen - Naamsepoort	12	20	12
Correspondances / Connections: M 1 5				

PM = Heure de pointe du Matin / Morning peak
C = Heure creuse / Off-peak
PS = Heure de pointe du soir / Evening peak

Attente maximum / Maximum waiting time

Alternatives / Alternatives

Parking :
gratuit : CERIA/COOVI, Kraainem, Delta, Herrmann-Debroux, Roodebeek, Stalle
payant : Arts-Loi/Kunst-Wet, Erasme, Montgomery

Parking vélo :
Gare Centrale, Mérode

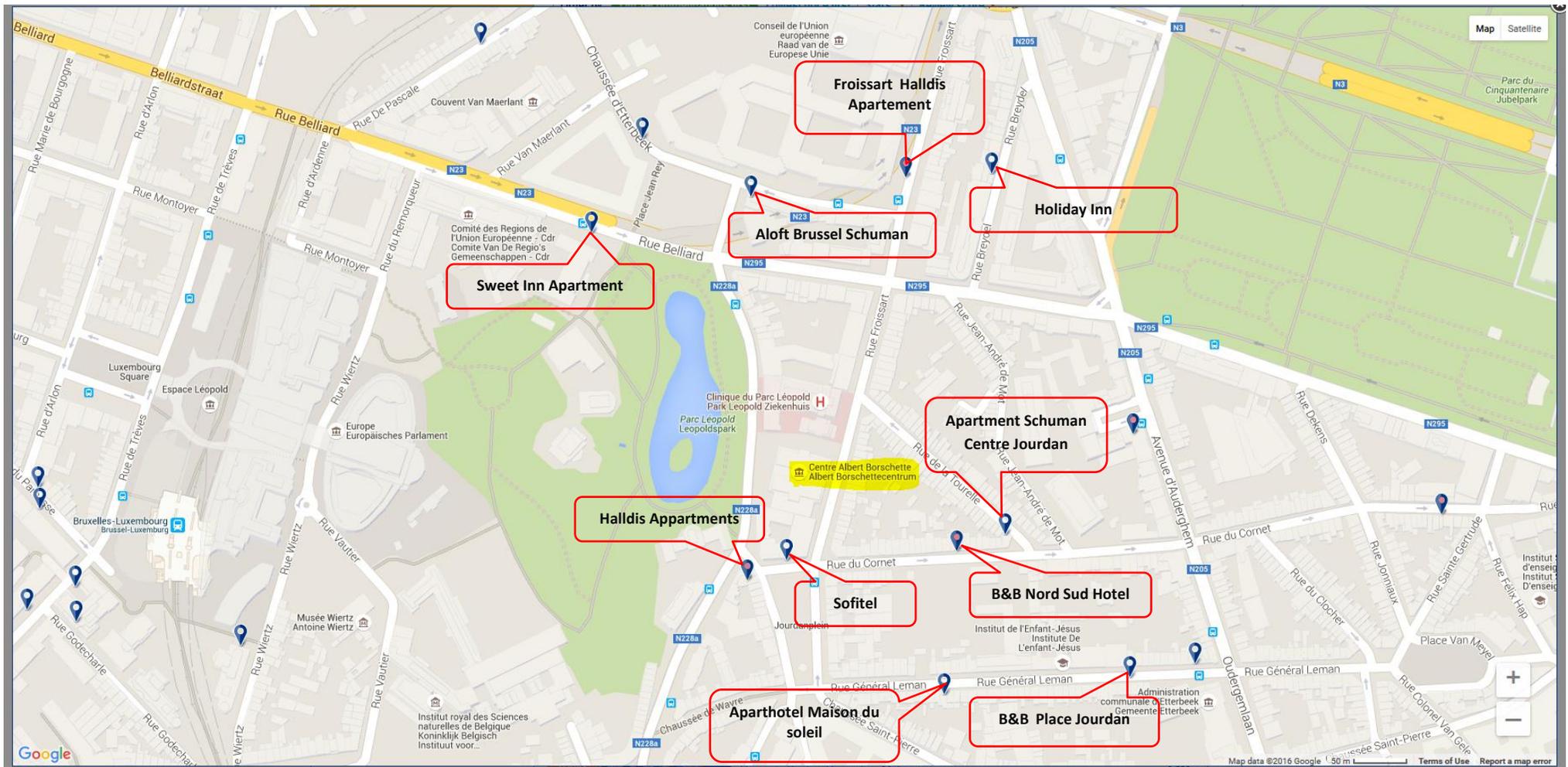
En Taxi :
Possibilité de prendre un taxi à la gare Centrale, aux stations de métro Schuman et Mérode et à l'aéroport de Bruxelles National (BIAC).

Parking :
free : CERIA/COOVI, Kraainem, Delta, Herrmann-Debroux, Roodebeek, Stalle
paying car park : Arts-Loi/Kunst-Wet, Erasme/Erasmus, Montgomery

Cycle parking :
Gare Centrale/Centraal Station, Merode

By Taxi :
Gare Centrale/Centraal Station, metrostations Schuman and Merode and at Brussels Airport (BIAC).

Please find the nearest hotels marked on this map.





Madrid, le 16 avril 2025

CIRCULAIRE ICCAT n° 03230 / 2025

OBJET : RÉUNIONS DE TROIS GROUPES DE TRAVAIL DE L'ICCAT QUI AURONT LIEU EN JUIN 2025 (EMS, CDS et IMM) (hybride/Bruxelles, Belgique, 17-20 juin 2025)

Suite à l'adoption par la Commission du calendrier des réunions de l'ICCAT pour 2025 (circulaire ICCAT 11923/24), j'ai le plaisir de vous informer que les trois réunions suivantes se tiendront au **Centre de conférences Albert Borschette**, salle AB-4A, 4ème étage, **Rue Froissart 36, 1049 Bruxelles, Belgique**, du **17 au 20 juin 2025**. Les réunions se dérouleront dans un format hybride de 09h00 à 18h00 (heure locale). Veuillez noter que les trois réunions se tiendront l'une à la suite de l'autre et qu'une fois l'une clôturée, la suivante commencera immédiatement à la session suivante, comme suit :

<i>Date</i>	<i>Réunion</i>
17- 20 juin	<i>Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)</i>
	<i>Deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)</i>
	<i>18e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)</i>

Les ordres du jour provisoires seront publiés ainsi que les autres documents dans les dossiers de documents Nextcloud. Veuillez noter que notre liste de distribution est limitée. C'est pourquoi je vous demanderai de bien vouloir diffuser le présent avis aux délégués susceptibles d'être intéressés. Cet avis sera également publié sur notre [page web des réunions actuelles](#).

Les CPC souhaitant soumettre des documents pour les prochaines réunions sont priées de le faire le plus tôt possible, et au plus tard le **6 juin 2025**, afin de s'assurer qu'ils puissent être traduits et publiés à temps avant le début des réunions.

Veuillez noter que les réunions se tiendront dans un bâtiment de la Commission européenne. Afin de pouvoir organiser les réunions, de fournir les liens aux participants en ligne et de permettre à la DG MARE de l'UE d'accorder l'accès aux participants en personne, nous vous demandons d'envoyer au Secrétariat, avant le **2 juin 2025**, une liste des délégués qui participeront aux réunions. Toute communication tardive de la délégation officielle pourrait entraîner un retard dans l'accès ou empêcher l'accès des participants aux réunions. C'est pourquoi tous les participants doivent également s'inscrire aux réunions avant le **2 juin 2025** en utilisant le [formulaire d'inscription en ligne](#) qui sera bientôt disponible sur la [page web des réunions](#). En outre, veuillez noter que l'accès en personne aux réunions sera géré par un système de sécurité appelé "V-PASS". Par conséquent, le système V-PASS contactera directement les personnes concernées pour leur demander des informations complémentaires concernant leur identité, leur date de naissance, etc., informations qui seront ensuite traitées par l'UE. Les participants sont également priés d'arriver sur place bien avant le début des réunions, car ils devront d'abord passer le contrôle de sécurité avec l'enregistrement de leurs pièces d'identité.

Des fonds sont disponibles pour couvrir les frais de voyage et de subsistance d'un nombre limité de gestionnaires nationaux d'États en développement qui sont Parties contractantes. Conformément aux [Règles de procédure pour l'administration du Fonds spécial de participation aux réunions](#), adoptées à la réunion de 2023 de la Commission, les demandes doivent être envoyées à ICCAT-Travel@iccat.int au moins **45 jours** avant le début des réunions (**3 mai 2025**). Les demandes d'aide financière ne peuvent être acceptées après cette date. Comme cela a été le cas précédemment dans des situations similaires lorsque



COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

plusieurs réunions du même organe subsidiaire de la Commission étaient programmées l'une après l'autre, et dans le but d'utiliser au mieux le Fonds de participation aux réunions (MPF), un seul délégué par Partie contractante peut demander une assistance financière. Par conséquent, si vous assistez à plus d'une réunion, la même personne doit être désignée pour toutes les réunions pour lesquelles une assistance est demandée. Toutes les informations relatives aux [Fonds spéciaux de l'ICCAT pour la participation aux réunions de l'ICCAT et le renforcement des capacités](#) sont disponibles sur le site web de l'ICCAT. Il est fortement recommandé de visiter cette page web à l'avance et de suivre strictement les protocoles. En particulier, il est nécessaire de remplir entièrement le formulaire d'invitation.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif

Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

- **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission :	E. Penas Lado	Président du COC :	D. Campbell
Première vice-Présidente :	Z. Driouich	Président du PWG :	N. Ansell
Deuxième vice-Président :	R. Chong	Présidente du STACFAD :	D. Warner-Kramer
Présidents des Sous-commissions 1 à 4			
Président du SCRS :	C. Brown	Vice-Président du SCRS :	L. G. Cardoso

- **Chefs de délégation**

- **Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes**

- **Observateurs**

Pièces jointes : Ordres du jour provisoires des réunions des Groupes de travail EMS, CDS et IMM.
Instructions pour se rendre sur le lieu de la réunion.



Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)

(Hybride/Bruxelles, Belgique, 17-20 juin 2025)

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et organisation de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen des projets et des programmes de systèmes de surveillance électronique (EMS)
5. Développement des modèles et des lignes directrices pour la préparation des programmes internes et la communication des résultats
6. Examen des programmes internes communiqués par les CPC
7. Discussion sur l'utilisation de l'EMS dans les pêcheries de l'ICCAT, y compris l'utilisation potentielle de l'EMS pour faciliter le contrôle dans les pêcheries à petite échelle
8. Discussion sur la coordination et les synergies entre les mesures de suivi, contrôle et surveillance (MCS) et les applications scientifiques de l'EMS
9. Travaux intersessions
10. Autres questions
11. Adoption du rapport et clôture



Deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)

(Hybride/Bruxelles, Belgique, 17-20 juin 2025)

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et organisation de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Détermination des éléments clés du Système de documentation des captures (CDS) élargi au sein de l'ICCAT
5. Prise en compte des aspects opérationnels et techniques du CDS élargi
6. Prochaines étapes et futurs travaux intersessions
7. Examen de toute question soulevée lors de la première réunion du Groupe de travail permanent sur le CDS en rapport avec l'eBCD et d'autres éléments
9. Autres questions
10. Adoption du rapport et clôture



18e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)

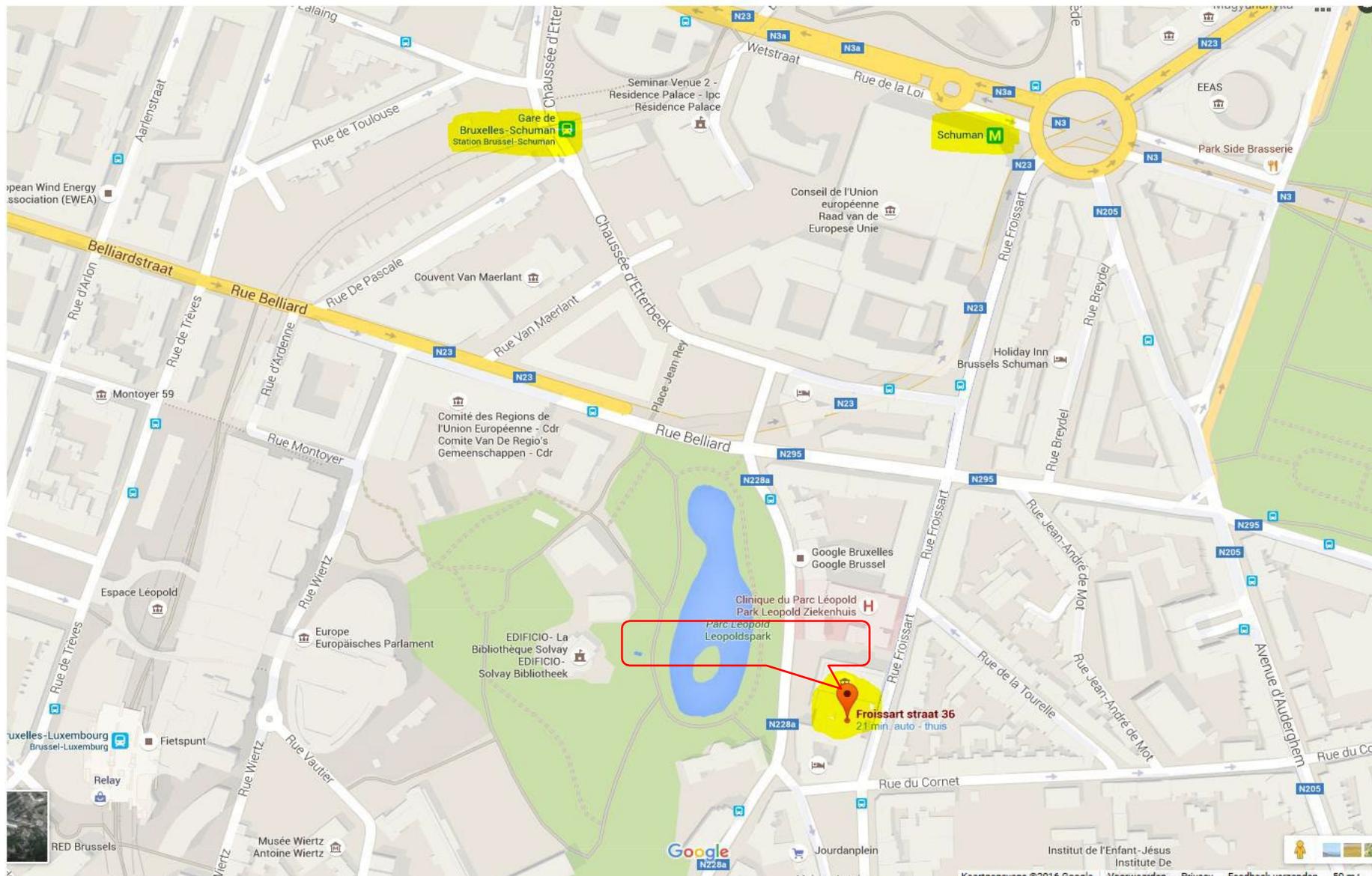
(Hybride/Bruxelles, Belgique, 17-20 juin 2025)

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen du programme de document statistique et des systèmes de documentation des captures (SDP/CDS) :
 - 4.1 Examen des conclusions des réunions du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)
5. Examen des mesures relatives au suivi et à l'inspection, et responsabilités de l'État du pavillon :
 - 5.1 Examen des conclusions du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS WG)
 - 5.2 Examen des points soulevés au sein de la Sous-commission 2 :
 - 5.2.1 Amendements éventuels au plan pour le thon rouge de l'Est ([Rec. 24-05](#))
 - 5.2.2 Amendements éventuels au plan pour le thon rouge de l'Ouest ([Rec. 22-10](#))
6. Programme d'observateurs
7. Exigences relatives aux transbordements en mer et au port
8. Normes concernant les accords d'affrètement et les autres accords de pêche
9. Observation des navires et programmes d'inspection
10. Programmes d'inspection au port et mesures du ressort de l'État du port
 - 10.1 Examen de la [Rec. 23-17](#)
 - 10.2 Discussions relatives au Groupe d'experts en inspection au port (PIEG)
11. Exigences d'inscription des navires
12. Exigences du système de surveillance des navires (VMS)
13. Autres questions
14. Adoption du rapport et clôture

Instructions pour se rendre sur le lieu de la réunion

Le Centre Albert Borschette est situé à 36, Rue Froissart, Bruxelles. Le moyen le plus simple de se rendre au Centre Albert Borschette est d'aller au métro ou à la gare Schuman et de marcher jusqu'à l'édifice (environ 6 minutes). Voir la carte ci-dessous. Pour se rendre dans le quartier de Schuman, voir les pages 2 et 3.





- M Schuman 15 18
- M 1 5 B 12 21 22 36 60 79
- B 134 136
- Nerviens / Nerviers
- B 22 27 36
- TEC E

Voir détail sur la fiche d'accessibilité
For further details see overleaf

Légende - Key

- ○ Itinéraire cyclable
Cycle route
- P Vélo Parking vélos
Cycle park
- P Auto Parking auto
Car park
- Taxis
- Cambio - Voiture Partagée
Cambio - Carsharing
- Villorl
- Points de vente
Sales points

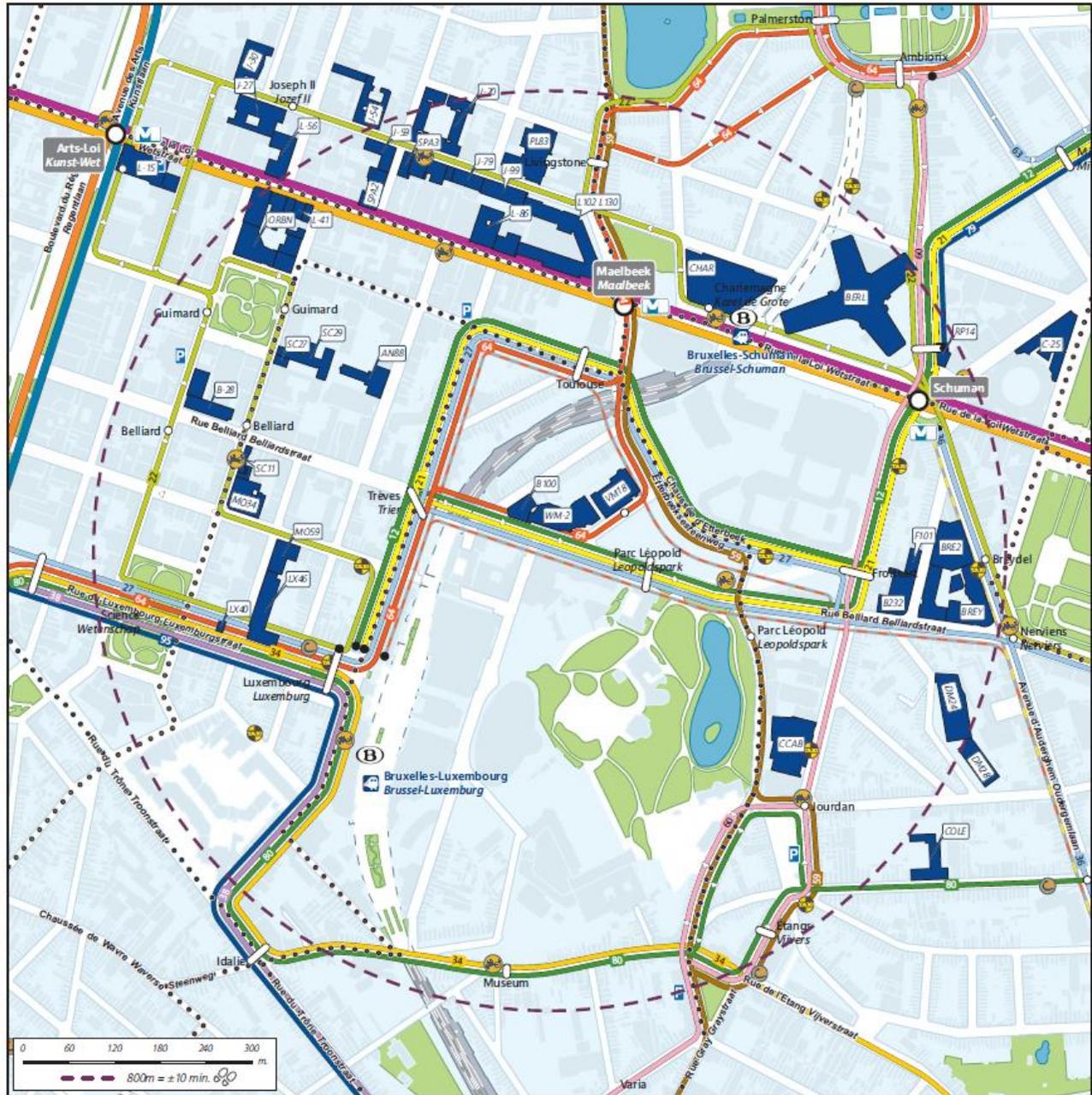


bruxellesmobilité
mobiëlbrussel

Cartographie STIB-DOT
Cartography STIB-DOT

Réalisé avec Brussels UrbISPO
Distribution & Copyright CIRB
Realised with Brussels UrbISPO
Distribution & Copyright CBG

n°04c Edition - 2014.09
Réseau 01.09.2014 Network



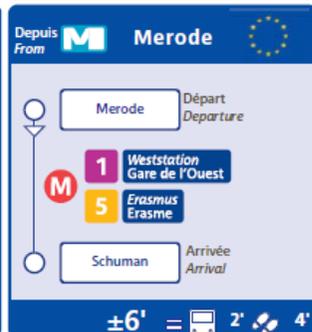
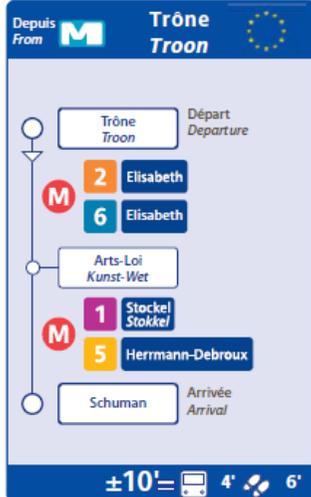
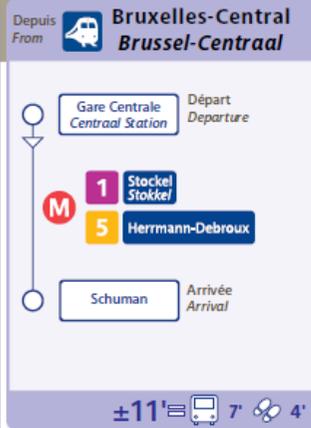
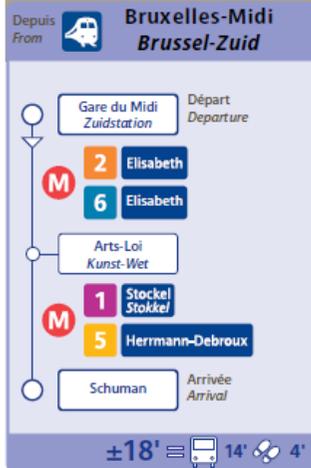
Fiche d'accessibilité
How to get to

COMMISSION EUROPÉENNE
EUROPEAN COMMISSION

EUROPÄISCHE KOMMISSION
EUROPESE COMMISSIE



Jonction ferroviaire Nord-Midi / North-South railway connection



Fréquences / Frequencies

Lignes / Lines		PM	C	PS
Schuman				
M 1	Stokkel - Gare de l'Ouest / Stokkel - Weststation	5	7:30	5
M 5	Erasmus - Herrmann-Debroux / Erasmus - Herrmann-Debroux	5	7:30	5
B 12	Brussels Airport - Luxembourg / Brussels Airport - Luxembourg	10	20	10
Circule du lundi au vendredi, sauf après 20h. / Only operated from Monday to Friday, except after 8 PM.				
B 21	Luxembourg - Brussels Airport / Luxembourg - Brussels Airport	12	15	12
Dessert Brussels Airport du lundi au vendredi après 20 heures et les samedis, dimanches et jours fériés toute la journée. / Serves Brussels Airport from Monday to Friday after 8 PM and on Saturday, Sunday and public holidays during the whole day.				
B 22	Luxembourg - Montgomery / Luxembourg - Montgomery	15	15	15
B 36	Schuman - Konkel	12	15	12
B 60	Ambiorix - Uclé Calvaert / Ambiorix - Ukel Calvaert	10	15	10
B 79	Schuman - Kraainem	12	15	12
Maelbeek / Maalbeek				
B 59	Bordet Station - Hôpital Eterbeek-Ikelles / Bordet Station - Ziekenhuis Eterbeek-Elsene	12	20	12
B 64	Machelen - Porte de Namur / Machelen - Naamsepoort	12	20	12
Correspondances / Connections: M 1 5				

PM = Heure de pointe du Matin / Morning peak
C = Heure creuse / Off-peak
PS = Heure de pointe du soir / Evening peak

Attente maximum / Maximum waiting time

Alternatives / Alternatives

Parking :
gratuit : CERIA/COOVI, Kraainem, Delta, Herrmann-Debroux, Roodebeek, Stalle
payant : Arts-Loi/Kunst-Wet, Erasme, Montgomery

Parking vélo :
Gare Centrale, Mérode

En Taxi :
Possibilité de prendre un taxi à la gare Centrale, aux stations de métro Schuman et Mérode et à l'aéroport de Bruxelles National (BIAC).

Parking :
free : CERIA/COOVI, Kraainem, Delta, Herrmann-Debroux, Roodebeek, Stalle
paying car park : Arts-Loi/Kunst-Wet, Erasme/Erasmus, Montgomery

Cycle parking :
Gare Centrale/Centraal Station, Merode

By Taxi :
Gare Centrale/Centraal Station, metrostations Schuman and Merode and at Brussels Airport (BIAC).

070 23 2000 www.stib.be 02 528 28 28 www.sncb.be 010 23 53 53 www.infotec.be 070 220 200 www.delijn.be 02 227 93 02 www.cambio.be www.bruxellesmobilité.irisnet.be www.mobel.brussel.irisnet.be

Cette fiche a été réalisée en septembre 2014.
Les fréquences présentées sont susceptibles de subir des modifications au cours du temps.
Last update : september 2014.
The times and frequencies shown are subject to change

Please find the nearest hotels marked on this map.

